



Service Interentreprises de Santé au Travail
de la Publicité et de la Communication

Communiqué de presse – 16 avril 2018

Début 2018, ce sont **plus de 1000 nouveaux salariés** de petites, moyennes et grandes entreprises, qui sont suivis par le CMPC en région parisienne.

En 2018, **le CMPC suit ainsi plus de 19 000 salariés au sein de près de 539 entreprises**, qui renouvellent leur adhésion avec un taux de **fidélisation** d'une année sur l'autre **proche de 100%**.

Depuis 2014, les effectifs salariés suivis sont en **progression de plus de 30%**, toutes tailles d'entreprises confondues.

De grands groupes tels que **Prisma Médias ou Le Monde** ont rejoint le CMPC en 2016 et 2017, ainsi qu'une **centaine de plus petites structures** :

AKQA, L'OBS, LES ECHOS MEDIAS, PREMIUM VOICE, ULTREIA, ASTURA, GOYAVE FILMS, SIRDATA, CANON PATRIMOINE CONSEIL, TREIZE IMAGES, OLOGIR, RELIEF EDITIONS, MIDOL SPORTS, INSTITUT DE RECHERCHES ET d'ETUDES PUBLICITAIRES, SOCIETE FRANCAISE DE PROMOTION ARTISTIQUE, INVESTIR PUBLICATIONS, DEMATIS, NOUVEAU PARI, PCES PREPARATION CONCOURS ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, BOUTIN LEFEUVRE & ASSOCIES, CULTUREGIE, AGENCE EN COM'UN, MINGLE PROD, ID OBS, SOPROSEMI, NEALIS, LP DIGITAL PARTNERS, AZKA MEDIA, LES TRAITEURS DE FRANCE, McCANN TORRE LAZUR, OPENMIND, FKE PARIS SAINT HONORE, FAVOREAT DESIGN EUROPE, ETAONIS, PLEAD, BETC KITCHEN, BETC LUXE, ESPACE CULTUREL GACHA, AOC, NOVENDI, SHAPESHIFT, BRUNET ART DIRECTION & PARTNERS....

Le CMPC : l'Artisan Prévention de la Santé au Travail

Le CMPC est, exclusivement, le **seul service référent des entreprises de publicité, presse, digital, communication et conseil...** un atout majeur en termes de **prévention et d'accompagnement** des salariés du secteur.

La santé au travail est un domaine d'activités en **constante modernisation**, depuis 2012, point de départ d'une réforme des services visant à organiser une **« équipe de prévention multi disciplinaire »**, sous la responsabilité et la coordination du médecin du travail.

Ainsi, **infirmier(e)s spécialisé(e)s en santé au travail, intervenants en Prévention des Risques Professionnels, addictologues, assistantes sociales, ergonomes, psychologues du travail, secrétaires médicales...** contribuent dans le dialogue et la concertation à élaborer une offre de prévention adaptée aux entreprises du secteur.

Pour le CMPC, ce constant déploiement constitue son unique cœur de métier.

Créé à la fin des années 1940, le CMPC n'a eu de cesse de **former et spécialiser ses équipes, de moderniser et affuter ses outils** au service d'un secteur exigeant, en évolution constante, et qui entame ces dernières années une transformation digitale complexe.

L'équipe d'intervenants CMPC, composée de **10 médecins du travail, se déplace dans les locaux** des entreprises de plus de 100 salariés, dès lors qu'un cabinet médical est disponible.

Les visites des salariés sont organisées **tous les deux ans et demi**, par une visite information prévention, en alternance avec le médecin ou infirmier(e) en santé travail (alors que la dernière réforme ne prévoit des visites que tous les 5 ans). La mobilité des salariés des entreprises adhérentes en région parisienne justifie ce critère d'exigence en prévention.

En restant ainsi au plus proche de ses adhérents, le CMPC organise une **prévention qualitativement plus ciblée** ; son équipe se réunit régulièrement et élabore les actions à conduire - études de poste, ateliers, interventions de spécialistes, enquêtes... - avec la philosophie d'un **service de proximité et une approche « sur mesure » en matière de prévention**.

Ce travail s'effectue en collaboration avec les entreprises adhérentes et les organisations de salariés référentes, dans un souci de dialogue social constructif.

Le CMPC pratique une politique de **tarif unique**, qui intègre toutes visites et actions de prévention associées. Pas de frais de dossier, pas de facturation en cours d'année pour les nouveaux salariés, une **cotisation en 2018 de 91€HT par salarié pour les TPE/PME et 93 €HT pour les autres** (qui inclut le déplacement en entreprise).

A propos du CMPC

Le Centre Médical de la Publicité et de la Communication a été fondé en 1949 par Marcel Bleustein-Blanchet (Fondateur de Publicis). Le CMPC est un **Service Interentreprises de Santé au Travail agréé** - anciennement « médecine du travail ».

Parmi ses adhérents, les grands groupes de communication (**Publicis, Havas/BETC, TBWA, Ogilvy, Dentsu Aegis,..**), une constellation de plus petites structures (**A-Mob, Bliss, CB News Diplomeo, e-Presspack, Games of Com, Ganned, Influenzia, Josiane, Spoke, Zsoff...**), associations de la profession (**AACC, ACPM, ARPP, CESP, IREP, UDA...**) ou écoles spécialisées (**Ecole des Chartes, Sup de Pub...**).

Contact presse : Christine Joly – T. 01 45 22 20 44 – 06 11 72 02 04

Mél christine.joly@cmpec-sist.com

CMPC - 30 rue Notre Dame des Victoires 75002 Paris

www.cmpec-sist.com